Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de 2014 de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard Dimanche 15 mars 2015 - Châteauroux

1 Emargement – Contrôle des pouvoirs et quorum

Les délégués des ligues régionales et clubs ultramarins présents totalisent 173 sur 222 pouvoirs de votes. Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

2 Ouverture de la séance par le Président de la FFSNW

Le Président Patrice Martin ouvre la séance et tient en préambule à remercier Richard HERNAEZ, Président de la Ligue de Centre-Loire, pour la qualité de son accueil. Il signale également la présence d'Alain Amade Président de l'E&A, ancien Président de la FFSNW et tient à le remercier d'assister à nos travaux.

3 Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale élective ordinaire du 15 mars 2014

Le PV transmis à l'ensemble des délégués est adopté à l'unanimité

4 Discours du Président de la FFSNW

Le discours dans son intégralité figure en annexe.

5 Rapport du Trésorier Général

Le Président MARTIN tient à excuser l'absence de notre Trésorier Général, Eric NERON, dont l'état de santé ne lui a pas permis de faire le déplacement ce jour.

Il tient cependant à mettre en avant la qualité du travail qu'il a mené durant toute l'année, en collaboration très étroite avec notre comptable Patricia.

L'exercice 2014 présente un résultat excédentaire de 160.308 € contre une perte de 101.841€ en 2013. Les fonds propres restent cependant négatifs à -189.561€. Les frais financiers ont baissé en 2014 tout comme le reversement et les recettes globales malgré une augmentation du nombre des licences.

La situation fortement dégradée de la FFSNW s'améliore, les dettes fournisseurs sont en forte baisse. Le découvert de 97.897 € à fin 2013 a été ramené à 0 fin 2014. La trésorerie est encore extrêmement tendue, un nombre conséquent de règlements 2014 étant encore en attente à ce jour.

Un travail a été effectué par notre Directeur Général, Pierre CIBOT pour baisser sensiblement les charges du siège fédéral. D'importantes modifications ont été apportées à notre intranet fédéral GLIS, sans que celles-ci donnent lieu à facturation. Le paiement de deux années

d'échéances de l'assurance 2013 et 2014 a été honoré sur l'exercice 2014, ce qui jusqu'à aujourd'hui semblait impossible. Cela nous permet d'envisager des négociations envers les compagnies d'assurance.

6 Rapport des Vérificatrices aux comptes

Mesdames Cambray et Filliatre font état de leur rapport transmis aux délégués et de la demande de précisions du Trésorier Général, quant à la baisse sensible des agios.

Il est mis en avant quelques erreurs d'imputation touchant certaines affectations, sans incidence sur le résultat.

Les vérificatrices font effectivement état d'une situation financière 2014 en nette amélioration par rapport aux exercices précédents. Elles font cependant ressortir une trésorerie encore fortement tendue, qui oblige la Fédération au-delà d'une marge très faible voire impossible, de diminution de ses charges, à avoir des produits en hausse (licences et cotisations).

7 Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Cuzin, Commissaire aux comptes donne lecture de son rapport.

Il relève la baisse importante des charges de la FFSNW, sur l'exercice écoulé.

Les comptes 2014 sont réguliers et sincères et sont donc validés, par ses soins, sans aucune réserve.

8 Présentation et approbation des Comptes 2014 de la FFSNW

La présentation financière et l'approbation des comptes 2014 sont soumis au vote des délégués.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

9 Approbation du budget prévisionnel 2015

La présentation et l'approbation des comptes 2015 sont soumis au vote des délégués. Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

10 Election de cinq membres du Conseil d'Administration

Le Directeur Général Pierre Cibot procède à la lecture des candidatures reçues au siège de la Fédération.

Sur les 5 postes à pourvoir, nous avons reçu 3 candidatures validées par la Commission de surveillance des opérations électorales.

Madame Claire Genelot, Messieurs Xavier Garni et le Docteur Bruno Anguenot.

Madame Genelot et le Docteur Anguenot sont excusés ce jour.

Monsieur Garni se présente aux délégués.

Après accord unanime des délégués, il est procédé au vote à main levée pour ces 3 candidats.

Ces trois personnes recueillent l'unanimité des voix moins une abstention pour Madame Genelot.

11 Délégation Ligue Alpes Provence Côte d'Azur Corse

Le Président Patrice MARTIN fait un point précis de la situation suite au retrait à la Ligue PACA, de la délégation par cette même Assemblée Générale, l'an passé.

Une association s'est depuis constituée et a sollicité l'accord du Conseil d'Administration et de la présente Assemblée Générale, pour obtenir le statut de Ligue Régionale.

Après une présentation détaillée du projet sportif de cette association par Eric Chardin et diverses interventions des délégués portant sur quelques précisions, le Président signale que le Conseil d'Administration de la FFSNW a rendu un avis favorable pour accorder le statut de ligue à cette association, sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale, réunie ce jour.

A la question, accordez-vous le statut de Ligue Régionale à l'association « Alpes Provence Côte d'Azur Corse de Ski nautique et de Wakeboard », les délégués de l'Assemblée Générale de la FFSNW donnent leur accord, à l'unanimité moins une abstention.

Le Président Martin demande à M. Chardin de procéder dans les plus brefs délais au changement de nom de cette association.

Les diverses institutions sportives, services de l'Etat et collectivités territoriales seront informées par la Fédération de la mise en place de ce nouvel organe déconcentré couvrant le territoire Alpes Provence Côte d'Azur Corse.

12 Intervention du Directeur Technique National

La parole est donnée aux Directeur Technique National qui expose le rapport d'activité global puis passe la parole à chacun des cadres techniques pour les rapports d'activités détaillés des dispositifs dont ils ont la charge.

Cf. Rapport d'activité du Directeur Technique National.

13 Présentation Euros 2015, candidatures bénévoles

Le Président rappelle aux délégués que la FFSNW organisera en août prochain, les Championnats d'Europe de Ski nautique.

Ceux-ci se dérouleront du 17 au 22 août au Parc Interdépartemental des Sports de Choisy le Roi Paris Val de Marne, à seulement 8 minutes en RER de la gare de Lyon.

Ce lieu stratégique devrait permettre de faire connaître notre sport au plus grand nombre et nous assurer la présence des journalistes et chaines de télévision.

La fréquentation journalière sur le Parc est de l'ordre de 9000 personnes.

Nous avons obtenu les diverses autorisations des collectivités locales (Conseil Général et Mairie de Paris).

La vidéo de promotion de l'évènement est présentée à l'ensemble des délégués.

Il est mis en avant le rôle prépondérant de la Ligue Ile de France dans l'organisation de cette compétition.

Il est aussi rappelé l'importance de pouvoir compter sur les bénévoles des clubs, des Ligues régionales et à ce titre le Président demandent à chacun d'entre-deux de bien faire passer le message, en plus de la communication directe assurée par la FFSNW.

Ce rendez-vous est capital pour notre Fédération et la discipline du Ski Nautique.

14 Présentation et Approbation des rapports de la Secrétaire Générale et des Commissions fédérales

La Secrétaire Générale Valérie Defforge expose les principales réalisations de l'année écoulée.

La parole est ensuite donnée aux Présidents des Commissions présents dans la salle.

Les rapports des commissions fédérales et de la Secrétaire Générale sont adoptés à l'unanimité.

15 Cotisations fédérales et Licence 2015 :

Les tarifs des cotisations fédérales restent identiques à ceux de 2014.

Il est cependant fait état d'une nouvelle répartition, avec une part de la cotisation fédérale destinée à la Ligue de rattachement.

Dorénavant la somme sera identique pour chaque Ligue, afin d'éviter des écarts parfois de près de 500[€] d'une Ligue à l'autre, comme constaté en 2014. Ce tarif est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Concernant les licences et à compter de 2015, tout skieur ou rider étranger (UE compris), participant à une compétition, inscrite au calendrier fédéral, disputée sur le territoire métropolitain et ultramarin, devra obligatoirement être en possession d'une licence de la FFSNW: type « CDOM ».

Cette disposition vise à garantir les compétiteurs en cas d'accident et à sécuriser les organisateurs de compétitions qui peuvent se trouver en présence de skieurs ou riders dont les Fédérations Nationales sont soit inexistantes, soit ne souscrivent pas d'assurance pour leurs licenciés, comme le Code du Sport le prévoit pour les Fédérations Françaises.

Cette licence sera saisie par l'organisateur de la compétition sur l'intranet Fédéral GLIS pour les compétitions Bateau.

Pour les compétitions Câble, cette licence sera également saisie par l'organisateur via le système de prise de licence dématérialisée.

La licence du skieur ou rider étranger, prise à l'occasion d'une première compétition inscrite au calendrier fédéral sera valable tout au long de la saison 2015 et pour l'ensemble des compétitions (également inscrites au calendrier fédéral) auxquelles il souhaitera participer.

Il revient aux organisateurs de préciser cette disposition sur le bulletin d'inscription de leur compétition.

Le coût de cette licence reste à la charge exclusive du compétiteur étranger, qui la règlera directement auprès de l'organisateur.

Il est proposé une réduction de 50% au prix de la licence « compétition » pour ces skieurs et riders étrangers, soit :

- 40€ pour la licence « compétition » Bateau, au lieu de 80€
- 25€ pour la licence « compétition » Câble, au lieu de 50€

Ce dispositif ainsi que les tarifs 2015 des licences et les cotisations fédérales sont adoptés à l'unanimité.

16 Evolution de la gamme licences (application en 2016)

Le Président présente la nouvelle gamme licences arrêtée par le Conseil d'Administration.

Si celle-ci est votée par les délégués, elle sera effective à partir de 2016, laissant le soin à l'administration fédérale et à notre prestataire de concevoir les développements nécessaires.

Après une présentation détaillée des divers types de licence et de la volonté de simplifier fortement le nombre de licences, il est procédé au vote.

La gamme de licences 2016 est adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions.

17 Candidature à l'organisation de l'Assemblée Générale de la Fédération 2016

Madame Sourty, Présidente de la Ligue Pays de la Loire présente la candidature de sa ligue pour accueillir en 2016, l'Assemblée Générale 2015 de la FFSNW.

Un accord unanime est donné à ladite Ligue.

18 Remise des diplômes

La Secrétaire Générale procède à la remise des diplômes de juges, pilotes, homologateurs, moniteurs fédéraux à chaque représentant de ligue et félicite les lauréats au nom de la FFSNW.

19 Questions diverses

Madame Sourty:

Demande de précisions quant aux stages 2015 pour le Kid's To King.

Le DTN communique les informations nécessaires.

Madame Butel:

L'absence de réponse aux demandes de médailles de la Jeunesse et des Sports.

Le Président précise que le siège fédéral procède régulièrement à des relances auprès du Ministère. Il espère que les demandes présentées soient enfin accordées en 2015.

Monsieur Amade:

- -Remerciements à la FFSNW pour l'organisation parfaite du congrès de l'E&A à Toulouse fin janvier.
- -Il fait part de l'explosion du nombre de Câble Park dans le monde, peut-être un signe d'ouverture pour les JO 2020 à Tokyo.
- -Nouveau découpage régional : Cela risque de poser certains problèmes financiers. Le mouvement sportif risque d'être le grand perdant.

M. Dartiguelongue

Demande des précisions sur le cahier des charges des Championnats de France

Comme suite à la démission des membres de la commission ski classique, le staff fédéral prendra en charge ce dossier dans les meilleurs délais et une nouvelle commission devra être constituée.

20 Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Patrice MARTIN lève la séance à 16h30, non sans avoir remercié l'ensemble des délégués et Richard Hernaez, Président de la Ligue de Centre Loire pour la qualité de son accueil.